



PARIS 2024

Suite aux décisions prises en Conseil Délibératif National, le SNEP-FSU a répondu à la sollicitation du Comité de Candidature.

Extraits de la contribution du SNEP-FSU*

« Le SNEP-FSU considère que la candidature de Paris pour les Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) 2024 doit permettre

d'enclencher une réorientation des JOP vers plus de solidarité, d'éthique, de démocratie, de dé-marchandisation et une prise en compte écologique et sociale. L'engagement du SNEP-FSU est adossé à l'exigence de développer les services publics, dont celui du sport, l'EPS et le Sport Scolaire partout en France (...).

Faire de la France une « nation sportive » est pour le SNEP-FSU un enjeu politique et social d'importance (...).

Il est donc primordial que l'ambition que nous portons pour ces Jeux, se traduise concrètement au sein du système éducatif pour donner le goût de la pratique, les

connaissances et les compétences nécessaires à sa compréhension, pour éduquer de futurs sportifs, mais également des spectateurs avertis en capacité d'apprécier performances et « spectacle sportif » (...).

Il conviendrait de développer une tout autre politique du sport en France et notamment du sport pour tous (...).

Construire cette « nation sportive », les professeurs de sport y sont prêts, à condition qu'on leur donne les moyens de fonctionner, des directives claires et correspondantes à leurs formations, leurs missions (...).

Si l'on veut gagner l'engouement de la population, en dehors de la présentation d'une grande fête du sport, nous avons besoin de signes et d'engagements politiques forts (...).

Nous avons fait 3 propositions

1- Lancer un « appel de Paris » qui porte l'esprit d'une excellence sportive humaine adossée à d'autres exigences qui traduisent l'humanisme du projet :

- développement des services publics du Sport, de l'EPS, du Sport Scolaire et Universitaire,
- lutte explicite contre les inégalités de tous ordres dans le monde (...),
- exigences de Jeux pour la Paix et le respect entre les peuples (...).

2- Décider de la programmation de « Jeux Olympiques scolaires ».

3- Mettre au cœur du projet la question des installations sportives liées aux pôles d'entraînement des JOP : leur implantation, leur nature (prévoyant des évolutions et adaptations post JOP), les besoins des scolaires et autres pratiquants.

3 fiches*, EPS - Sport Scolaire - Sport, ont été réalisées. Chacune d'elles dresse des constats, les attentes et propositions du SNEP-FSU relatives à chacun de ces 3 champs. ■

nathalie.francois@snefpsu.net

*à retrouver en intégralité sur le site SPORT du SNEP-FSU : <http://www.snefpsu.net/mjs/index.php>

QUI SONT LES FRAUDEURS QUI PLOMBENT L'ÉCONOMIE ?

La droite, certains libéraux et l'extrême droite ne cessent de dénoncer les fraudeurs sociaux et les immigrés qui seraient une des causes des difficultés de notre pays. Les coupables seraient donc « les pauvres » qui profiteraient d'un système trop solidaire... mais quelle est la réalité ? Et bien elle est tout autre, car si l'on en juge par les montants des « fraudes », il n'y a pas photo !

D'un côté l'Etat organise la lutte contre la fraude sociale en renforçant le contrôle des aides sociales par le croisement des fichiers, la baisse

des indemnités et les radiations pour les chômeurs, et de l'autre, on accorde la plus grande mansuétude à l'égard des « exilés fiscaux repentis » et on réduit les moyens d'officines publiques (DGCCRF, services du contrôle fiscal,...) dont la fonction est de mettre en œuvre la lutte contre la fraude des plus riches, des entreprises qui représentent la plus grosse partie de l'iceberg, puisqu'elle représente plus de 75% des fraudes qui nuisent aux recettes de la France (cela sans compter le manque à gagner que représentent les niches fiscales qui globalement profitent à ceux qui ont le plus).

Cette mise en exergue des « fraudeurs sociaux » est une arme facile pour s'attaquer aux aides sociales, dont certains demandent la diminution, pour en finir avec la France des « assistés » qui plombent l'économie. Cette politique amène d'ailleurs une part grandissante des potentiels bénéficiaires à renoncer aux aides auxquelles ils auraient droit (soit 11 milliards l'an passé).

Quand on met bout à bout l'ensemble des fraudes sociales (celles des pauvres et pas celles des entreprises), nous sommes bien loin des sommes que représentent les fraudes, évasions et niches fiscales et qui s'élèvent à près de la moitié du budget de l'Etat.

Le Conseil d'Etat, dans l'un de ses rapports, relève que cette fraude sociale est d'une ampleur toute relative. Il s'agit donc bien de s'attaquer à celles et ceux qui n'ont de cesse de rechercher des solutions licites ou illicites pour échapper à la solidarité collective. Cette question est d'autant

plus urgente quand on sait que les 500 plus fortunés de France ont vu leur revenu croître de 25% en un an, leur permettant de disposer de l'équivalent du budget 2016...

Le partage des richesses (via une fiscalité réformée et des choix économiques utiles rompant avec la sempiternelle logique des CICE, Pacte de Responsabilité et autres qui n'ont aucun bénéfice hormis pour les dividendes des

actionnaires) pour assurer la pérennité et le développement de notre modèle social est une exigence qu'il nous faut porter dans le cadre des échéances politiques de 2017.

Ce ne sont donc pas les « pauvres » qui coûtent cher mais le capital et sa logique d'accumulation. A nous donc de porter cette question dans le débat et en faire un sujet déterminant des élections à venir, pour mettre au cœur l'intérêt général contre celui d'une minorité possédante. ■

polo.lemonnier@snefpsu.net

